

Compte-Rendu du 2ème Conseil d'École

Présents vendredi 11 mars 2022 – Ecole Primaire de Labergement-lès-Seurre

Représentants de la municipalité: Mme DUFOUR, Maire de la commune

Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. BONNAVAUD

Équipe enseignante : DESFETE Séverine
OPSOMER Aurélie
MAUCHAND Sandrine
TILLIER Séverine
GAUDIN Valérie (ATSEM).

Représentants des parents d'élèves: Mme Elise BIZOUARD, M. Renaud LUCOTTE, Mme Elsa LALOUA, Mme Céline SUDOUR.

Personnes excusées: Mme OUDON (IEN), Mme BIDAULT (adjointe chargée des affaires scolaires), Mme DOMIS et Mme LAURENT (RASED), M. Fabrice COQUET (Représentant de parents).

Bilan financier de la coopérative:

☛ Bilan financier

Actions coopératives 2021-2022

Dépenses		Recettes	
- Adhésion OCCE	195,85	- Don M. DEBESSEL	20+10
- Achats pédagogiques	981	- Don familles	758
- Cotisation Hiboutheque	35		
- Sortie ski	1796		
- SACEM année 2022	58,81	- Bénéfices des photos individuelles	785
		- Bénéfices chocolats	408
		- Noël	1230
	3067€		3211 €

Nous remercions M. et Mme BIDAULT, M. et Mme FLEURY, Mme FISCHER, M. JEANNIARD, M. et Mme POULET, M. et Mme GOUGES, M. et Mme GOUTTE et M. DEBESSEL pour leurs dons au profit de la coopérative.

Nous remercions l'équipe des parents bénévoles qui ont permis de proposer la fête de Noël.

Nous remercions également l'ensemble des familles qui se mobilise pour l'ensemble des activités organisées.

Point sur les effectifs

Au 11/03/2022.: 81 élèves, nous avons radié un enfant en MS et nous avons inscrit 2 élèves, nouvellement arrivés sur la commune en MS et Cm1. Une nouvelle élève sera accueillie le lundi 14 mars en CP.

- 11 PS + 8 MS + 4 GS = 23

- 13 CP + 7 CE1 = 20

- 11 CE2 + 6 CM1 = 17

- 5 CM1 + 16 CM2 = 21

Prévisions pour la rentrée scolaire 2022-2023 :

10 PS + 12 MS + 8 GS + 4 CP + 12 CE1 + 7 CE2 + 12 CM1 + 11 CM2 soit 76 élèves

30 élèves maternelles et 46 élèves élémentaires.

La commission de carte scolaire a eu lieu le 26 janvier. Notre école ne fermera pas de classe à la rentrée 2022.

Inscriptions rentrée 2022

Sont attendus à l'école maternelle en Petite section, les enfants nés du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les admissions auront lieu le mardi 3 mai 2022 de 8h30 à 18h30. Chaque parent devra **en amont** se rendre à la **mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.**

Un rendez-vous sera lors fixé pour l'inscription à l'école avec la directrice (mardi 3 mai). Lors de ce **rendez-vous**, les parents devront être munis de **l'attestation de la mairie, du carnet de vaccinations obligatoires à jour et du livret de famille.**

L'information sera transmise dans le bulletin municipal.

Les futurs élèves de maternelle seront accueillis le lundi 13 juin ou le mardi 14 juin 2021 de 9h-12h. Nous fixerons la date de matinée d'intégration lors du rendez-vous à l'école.

Un parent accompagnateur pourra rester dans la classe de 9h à 9h30.

Organisation de l'école

Service Civique

Léonie Cassier est arrivée dans notre école le vendredi 7 janvier. Elle intervient principalement dans la classe de cp-ce1 et auprès de l'ensemble des élèves pour la gestion de la bibliothèque.

Projet d'école- Action 2022

Objectifs du projet :

- sensibiliser les élèves au développement durable
- faire entrer la nature dans le quotidien
- modifier les comportements face aux déchets
- développer une démarche scientifique

Cette année, l'ensemble des classes s'est inscrite, au projet développé par le CRDS, *Enigmes scientifiques, La cour en sciences.*

Il s'agira d'observer nos cours de récréation en suivant une démarche scientifique, en confrontant les sources d'informations afin de rendre vivant nos cours d'école, tout en développant les connaissances scientifiques.

Tout ce travail aura recours aux TICE, dans l'exploitation de documents mais également dans la construction d'affiches, de livres numériques.

Notre progression en quelques lignes :

- observer la cour, les objets, les sons, les couleurs, les matières qui la composent, le vivant/non-vivant...
- construire un rallye photos partant de détails à retrouver dans la cour pour d'autres classes, pour d'autres

événements.

- éveiller les 5 sens
- rendre vivante la cour : portail, fissures murales, sol...

L'équipe enseignante sollicite la mairie dans l'autorisation d'aménager la cour en suivant le street art.
→ Mme La Maire confirme l'autorisation du Conseil municipal.

Quelques dates :

Période 4	<ul style="list-style-type: none">- <u>Jeudi 3 mars</u> : Ecole et cinéma, classe de maternelle- <u>Vendredi 4 mars</u> : Carnaval- <u>Vendredi 8 avril</u> : Préparation Kermesse à 17h30- <u>Vendredi 15 avril</u> : Bourse aux livres organisée par les parents d'élèves à la sortie de l'école
Période 5	<ul style="list-style-type: none">- <u>du 1^{er} avril au 7 juillet</u> : cycle kayak pour les élèves de cm1-cm2 à la base nautique de saint Jean de Losne financé par la communauté de communes Rives de Saône.- <u>Vendredi 3 juin</u> : Sortie accrobranche et orientation pour les maternelles, cp-ce1- <u>Vendredi 24 juin</u> : Kermesse- <u>Mardi 28 juin</u> : Sortie accrobranche/orientation/escape game CE2-CM1-CM2

Locaux scolaires: sécurité, PPMS

☛ **Travaux/DUER**

- L'expertise du mur maternelle très humide est en cours, les réparations urgentes vont commencer. Le gros œuvre sera fait pendant l'été.

- L'action de la mairie a permis
→ la suppression fiche 253, pierre descente de chéneau. Il a été changé.
→ modification fiche 255 → installation de la ventilation WC élémentaires

L'usure quotidienne a appelé d'autres travaux : mousse à remplacer, poignée porte extérieure/intérieure cm1-cm2 en très mauvais état, rideau porte dormette, remplacer les attaches sur le fil salle de motricité, la poignée de la porte couloir photocopie/ classe maternelle à changer.

- Concernant le sol : l'état s'améliore à certains endroits d'autres empirent : c'est vivant. Peut-être un lien avec les problèmes d'humidité. Peut-être que cela se réglera avec la résolution du mur. Mais la société qui l'a installé n'existe plus.

- Le problème d'odeurs récurrentes dans la classe des cm1-cm2, dans les WC semble être remédié avec une intervention des agents communaux en janvier.

- Nous sollicitons la mairie afin d'éclairer par un lampadaire communal la sortie de la cour maternelle. Travaux à envisager pour l'hiver 2022.

☛ **Sécurité de l'école :**

Nous avons reçu la visite du référent sûreté de notre secteur , le Maréchal des logis M. PROVOST, ainsi que Mme Orlandela, référente sécurité école.

Différents échanges avec la Mairie ont eu lieu à la suite de ces entretiens pour pointer les problématiques de notre école. La priorité serait de pouvoir mieux contrôler les entrées dans notre école.

Remarques

- Lors du premier conseil d'école, nous avons évoqué le fait de dénommer notre école primaire.

Il faut savoir que cette procédure relève de la compétence du Conseil Municipal de la commune concernée, et que l'administration a un droit de regard sur le choix du nom donné à un établissement scolaire public.

- La commune a sollicité l'école afin de participer à l'embellissement de la place lors de l'arrivée du Tour de Côte d'Or, course cycliste, le samedi 9 juillet. C'est un projet collectif auquel l'équipe enseignante souhaite participer en fédérant les élèves autour d'un projet communal commun.

Compte-rendu rédigé par Madame Mauchand